



DISTRICT DE FOOTBALL DES DEUX – SEVRES

23, Rue de Pied-de-Fond – C.S. 18312 – 79043 NIORT Cedex 9

☎ 05.49.79.18.52



05.49.79.46.36

@ district@foot79.fff.fr



<http://foot79.fff.fr>



ORGANISATION CHAMPIONNATS

U15 – U17

SAISON 2019/2020



Les inscriptions :

- La composition des poules de la première phase s'est effectuée avec les équipes engagées au 23 août 2019.
- Les équipes participant à la 1^{ère} phase seront automatiquement engagées pour la 2^{ème} phase sauf désistement.
- Les inscriptions pour l'engagement d'équipes supplémentaires en 2^{ème} phase seront closes au **06 décembre 2019**.



Règlements particuliers :

Catégories	Années de naissance	Horaire début des rencontres (sauf cas précisés sur le calendrier)	Durée des rencontres	Taille des ballons
U17	2003/2004	15 heures*	90 minutes (2 fois 45)	N°5
U15	2005/2006	15 heures*	80 minutes (2 fois 40)	N° 5

*Sauf avis contraire

U17 : A l'issue de la 1^{ère} phase, les trois premiers de la poule unique de 1^{ère} division accéderont au championnat U17 R2, le dernier rejoindra le championnat de 2^{ème} Division.

Pour la seconde phase, la poule unique de 1^{ère} division sera constituée :

- Des équipes classées de la 4^{ème} à la 9^{ème} place de la première phase.
- Le premier de chaque poule de 2^{ème} division, ainsi que du meilleur second.

U15 : A l'issue de la 1^{ère} phase, les trois premiers de la poule unique de 1^{ère} division accéderont au championnat U15 R2, le dernier rejoindra le championnat de 2^{ème} Division.

Pour la seconde phase, la poule unique de 1^{ère} division sera constituée :

- Des équipes classées de la 4^{ème} à la 9^{ème} place de la première phase.
- Des deux premiers de chaque poule de 2^{ème} division.

Poules de 10 avec seulement 8 équipes :

Pour pallier d'éventuels engagements tardifs, certaines poules comptent deux non affectés. Si ces poules ne sont pas complétées, alors les deux équipes concernées pourront convenir d'avancer leur rencontre

Important :

La Commission des jeunes se réserve le droit d'apporter d'éventuels remaniements, en cas de litige et en fonction d'événements ponctuels et imprévus.

Rappel des dates :

Championnat : 07/09/2019 (U17 1^{ère} Division) - 14/09/2019 - 21/09/2019 – 28/09/2019 (U15) - 05/10/2019 – 12/10/2019 – 09/11/2019 – 16/11/2019 - 23/11/2019 – 30/11/2019 - 07/12/2019 (U17 1^{ère} Division) -

Matches remis : 19/10/2019 – 26/10/2019 - 02/11/2019

Le nombre d'équipes engagées dans les différents niveaux a contraint la Commission à constituer des poules de 8 ou 10 équipes. Si en fin de cette première phase, du retard a été pris, les clubs sont invités à utiliser le mercredi pour se mettre à jour avant le 06 décembre.

Rappel :

- ➔ Lorsqu'un club engage plusieurs équipes dans une même catégorie, l'équipe 1 est celle évoluant au niveau supérieur (et ainsi de suite).
- ➔ Une équipe qui refuse la montée à l'issue de la 1^{ère} phase, ne pourra en aucun cas disputer les phases finales en fin de saison.
- ➔ En cas de match reporté, il est demandé au club recevant de bien vouloir utiliser l'imprimé spécial « match non joué », afin de faciliter le suivi des résultats.



Dans le cas d'un match non joué, il est impératif d'utiliser le nouveau formulaire intitulé « match non joué », sous peine de perdre la rencontre par forfait. Ce document a été envoyé à tous les clubs, par mail officiel le 02 Septembre dernier, mais le vous trouverez également en pièce jointe, ou sur le site pour le télécharger.